

GUIDE PRATIQUE FISCAL

Declaration d'impôts GE

Guide pratique & checklist
Canton de Geneve — 2025

2025



Edition 2025 — 2026 | Droit fiscal suisse | Optimisé pour résidents helvétiques

CONSEIL HELVKIT

Deposez votre declaration GeTax avant le 15 mars (pas le 31 mars). Les serveurs saturent la derniere semaine de mars. Vous recevez votre taxation definitive 3 a 4 mois plus tot — utile pour planifier des rachats LPP, des decisions immobilieres ou un versement 3a complementaire.

Documents a rassembler avant de commencer

Rassemblez l'intégralité des documents ci-dessous avant d'ouvrir GeTax. Commencer la déclaration sans tous les documents disponibles est la principale cause d'erreurs et d'omissions. Le coût fiscal d'une erreur de déduction est souvent supérieur au temps gagné.

Documents employeur / prévoyance

- Certificat(s) de salaire (formulaire 5) — vérifier lignes F, G, H
- Attestation de prestations de chaque caisse de pension (LPP)
- Confirmation annuelle de versement pilier 3a (banque ou assurance)
- Relevé de compte bancaire au 31 décembre (solde fin d'année)
- Attestations de rendements (dividendes, coupons, intérêt compte épargne)
- Relevé de dépôt titres avec valeur totale au 31 décembre
- Certificat de valeur de rachats assurances-vie (si applicable)

Documents financiers / immobilier

- Avis de taxation année précédente (référence codes de déductions acceptés)
- Contrat de bail actuel (loyer annuel brut, charges locatives séparées)
- Titre de propriété + extrait RF si propriétaire (valeur locative incluse)
- Attestation intérêt hypothécaire annuel (si prêt immobilier)
- Factures frais médicaux et soins dentaires (> 5% du revenu net)
- Justificatifs frais de garde d'enfants tiers (max CHF 24'000 couple en GE)
- Attestation cotisations associations professionnelles

Deductions diverses

- Recu dons aux organisations d'utilité publique (> CHF 100, reconnue AFC)
- Attestation de pension alimentaire perçue ou versée
- Documents frais de formation continue (directement liée à l'activité)
- Frais professionnels non remboursés (outils, matériel, formations)
- Primes assurance-maladie LAMal payées dans l'année (pour déduction forfaitaire)

CONSEIL HELVKIT

Le certificat de salaire est souvent erroné. Vérifiez systématiquement la ligne G (frais professionnels remboursés par l'employeur) et la ligne F (cotisations LPP déduites). Une erreur sur ces lignes vous fait payer trop d'impôt sans le savoir. Signalez toute inexactitude à votre employeur avant de déposer la déclaration dans GeTax.

Deductions : overview cantonal GE + federal

Le canton de Geneve applique ses propres plafonds de deductions, parfois tres differents des autres cantons. GE est particulierement genereux sur la garde d'enfants et les primes d'assurance-maladie. Les montants indiques sont les plafonds 2025.

Deduction	GE max.	Fed. max.	Justificatif
Frais transport domicile-travail	CHF 2'500 (frais reels cap)	CHF 3'000 (forc.)	Abonnement TP ou frais reels
Frais repas (> 5 km ou sans cafeteria)	CHF 3'200	CHF 3'200	Attestation employeur
Frais professionnels forfait	3% du sal. (min CHF 2'000, max CHF 4'000)	3% (max CHF 4'000)	Aucun (forfait)
Formation continue / reorientation	CHF 12'000	CHF 12'900	Facture etablissement
Versement pilier 3a (salarie LPP)	CHF 7'258	CHF 7'258	Attestation banque/assur.
Dons org. d'utilite publique	20% du revenu net	20% du revenu net	Recus (>CHF 100)
Primes LAMal (forfait deductible)	CHF 2'880 (celibat.) / CHF 5'760 (couple)	-	Pas de justificatif requis
Frais medicaux nets	5% du revenu net (seuil)	5% du revenu net	Recu medecin/pharmacie
Garde enfants tiers (couple)	CHF 24'000	CHF 25'500	Factures creche/nourrice
Pension alimentaire versee	100% montant	100% montant	Jugement + preuve virement

GENEVE — GARDE D'ENFANTS : Le plafond de CHF 24'000 pour les frais de garde d'enfants tiers est l'un des plus eleves de Suisse (VD: CHF 17'200). Un couple genevois avec deux enfants en creche a temps plein peut deduire la quasi-totalite des frais annuels. Verifiez ce poste en priorite dans GeTax — il est souvent incompletement rempli.

CONSEIL HELVKIT

La deduction LAMal forfaitaire GE (CHF 2'880 celibataire / CHF 5'760 couple) s'applique sans justificatif — elle est automatiquement incluse dans GeTax si vous cochez la case correspondante. Ne la confondez pas avec la deduction des frais medicaux reels (seuil 5% du revenu net). Les deux sont independantes et cumulables.

Deductions spécifiques au canton de Geneve

Le canton de Geneve dispose de deductions et d'abattements qui lui sont propres. Certaines sont plus avantageuses que dans d'autres cantons (garde d'enfants, assurance-maladie), d'autres ont des plafonds inférieurs (transport). Connaître ces spécificités peut représenter plusieurs milliers de francs d'économie fiscale.

Spécificités GE à ne pas manquer

Spécificité GE	Montant / Condition	Action requise
Abattement pour couple biactif (double activite)	50% du revenu le plus bas (max CHF 13'900)	Automatique si deux revenus declares
Deduction primes assurance-maladie (LAMal)	CHF 2'880 (celibataire), CHF 5'760 (couple)	Case à cocher dans GeTax
Deduction garde enfants tiers	CHF 24'000 par couple	Factures totalisant les paiements
Deduction frais de representation	Variable selon activite documentee	Justificatifs + description activite
Deduction interets pret universitaire (independants)	CHF 10'000/an max (si dettes d'etudes)	Attestation preteur
Tarif parental (enfants < 18 ans à charge)	Reduction d'impôt selon tableau officiel	Declaration enfants à charge

Propriété immobilière dans le canton de Geneve

Si vous êtes propriétaire d'un bien en GE, la valeur locative est ajoutée à votre revenu imposable. En contrepartie, vous déduisez : les intérêts hypothécaires, les frais d'entretien (forfait 10 ou 20% selon ancienneté, ou frais réels), les primes assurance-batiment et les charges de copropriété (PPE).

FRAIS D'ENTRETIEN IMMOBILIER GE : Le forfait 20% de la valeur locative est applicable aux bâtiments de plus de 10 ans. Comparez ce forfait avec vos frais réels (travaux prouvés par factures) et choisissez le plus avantageux. Les travaux de rénovation énergétique sont particulièrement valorisés en GE : subventions cantonales + déduction fiscale cumulables.

Transport : plafond GE vs autres cantons

À Geneve, le plafond de déduction pour les frais de transport domicile-travail est de CHF 2'500 (frais réels, voiture). Pour les transports publics, le montant réel du pass annuel est déductible (exemple : abonnement CFF Geneve Zone 10 = environ CHF 700/an). Ce plafond est inférieur à VD (CHF 3'000) et au fédéral (CHF 3'000). Choisissez la déduction la plus favorable selon votre mode de transport.

CONSEIL HELVKIT

L'abattement couple biactif GE (max CHF 13'900) dépasse celui de VD (max CHF 8'800). Pour un couple ou un conjoint gagné CHF 60'000 : l'abattement GE = 50% x CHF 60'000 = CHF 30'000, plafonné à CHF 13'900. Sur ce montant, l'économie fiscale est d'environ CHF 3'000 à CHF 4'000 selon les revenus. Vérifiez systématiquement dans GeTax : Rubrique 'Charges de famille et de ménage'.

Simulations fiscales : combien payez-vous en GE ?

Le canton de Geneve applique l'ICC (Impot cantonal et communal), combine dans un seul calcul. Les simulations suivantes sont établies pour la commune de Geneve (ville), situation 2025. Le taux effectif global (ICC + IFD) est généralement supérieur à celui de VD pour les revenus élevés.

Salarié célibataire sans enfants — commune Geneve

Revenu brut annuel	ICC (cant. + comm.)	Impot federal (IFD)	Total impôts	Taux effectif
CHF 60'000	CHF 7'600	CHF 1'400	CHF 9'000	~15.0%
CHF 80'000	CHF 12'400	CHF 2'400	CHF 14'800	~18.5%
CHF 100'000	CHF 17'200	CHF 3'700	CHF 20'900	~20.9%
CHF 130'000	CHF 24'600	CHF 5'900	CHF 30'500	~23.5%
CHF 200'000	CHF 43'000	CHF 12'500	CHF 55'500	~27.8%
CHF 300'000	CHF 70'000	CHF 22'000	CHF 92'000	~30.7%

Couple marié, deux revenus — commune Geneve

Revenu brut couple	Repartition	ICC (cant. + comm.)	Impot federal	Total couple
CHF 120'000	60k + 60k	CHF 10'800	CHF 1'800	CHF 12'600
CHF 150'000	80k + 70k	CHF 16'000	CHF 3'100	CHF 19'100
CHF 200'000	100k + 100k	CHF 24'200	CHF 5'400	CHF 29'600
CHF 250'000	150k + 100k	CHF 37'200	CHF 9'200	CHF 46'400

BON A SAVOIR

L'ICC genevois fusionne l'impôt cantonal et l'impôt communal en un seul calcul — contrairement à VD où ils sont séparés. GeTax calcule automatiquement le total. Utilisez le simulateur officiel ge.ch/calcul-impots pour vérifier votre situation exacte. Les communes périphériques comme Carouge, Lancy, Meyrin ont des coefficients différents.

Sources : simulateur AFC genevoise (ge.ch/calcul-impots), AFC fédérale (estv.admin.ch/calcul). Les montants sont approximatifs — ils varient selon la commune de domicile, la situation familiale et les déductions réelles. Pour les communes hors Geneve-ville : coefficients communaux disponibles sur ge.ch/impots.

CONSEIL HELVKIT

Geneve vs Zurich : pour un salaire célibataire à CHF 100'000, la charge fiscale totale est similaire entre GE (~CHF 20'900) et ZH commune de Zurich (~CHF 20'200). La réputation de GE comme canton 'cher' s'applique surtout aux patrimoines élevés (impôt sur la fortune GE est l'un des plus hauts). Simulez sur www.estv.admin.ch pour comparer.

Cas pratiques : simulations avant / apres optimisation

Ces trois cas illustrent comment les deductions disponibles modifient concretement la facture fiscale genevoise. Chaque cas part d'un revenu brut identifie et montre l'impact mesurable des principales optimisations.

Cas 1 : Salarie CHF 95'000, Geneve ville, 35 ans, celibataire

Etape	Revenu / Deduction	Impact fiscal estime
Revenu brut initial	CHF 95'000	Base de calcul ICC + IFD
- Frais transport (abonnement CFF annuel)	- CHF 700	- CHF 180 d'impots
- Frais repas (> 5km ou sans cantine)	- CHF 3'200	- CHF 820 d'impots
- Pilier 3a (plafond)	- CHF 7'258	- CHF 1'860 d'impots
- Formation continue (formation pro)	- CHF 3'500	- CHF 900 d'impots
- Primes LAMal (deduction forfaitaire)	- CHF 2'880	- CHF 740 d'impots
Revenu net impose apres deductions	CHF 77'462	Reduction de CHF 17'538
Total impots economises	-	~CHF 4'500 par an

Cas 2 : Couple biactif CHF 180'000 total, 2 enfants, Geneve

Etape	Montant	Impact fiscal estime
Revenus bruts combines	CHF 180'000	Base de calcul
- 2x Pilier 3a (CHF 7'258 x 2)	- CHF 14'516	- CHF 3'700 d'impots
- Garde enfants tiers (plafond GE)	- CHF 24'000	- CHF 5'400 d'impots
- Abatement couple biactif GE (max)	- CHF 13'900	- CHF 3'100 d'impots
- Primes LAMal couple	- CHF 5'760	- CHF 1'300 d'impots
Total optimise	-	~CHF 13'500 economises

BON A SAVOIR

Le cas 2 demontre que l'optimisation genevoise d'un couple avec enfants peut depasser CHF 13'500/an. La combinaison abattement biactif GE (CHF 13'900) + garde enfants (CHF 24'000) est particulierement puissante a Geneve. La deduction LAMal couple (CHF 5'760) s'ajoute automatiquement dans GeTax — verifiez qu'elle est bien cochee.

Cas 3 : Independant CHF 140'000, Geneve ville, 45 ans

Sans LPP, plafond 3a independant = 20% du revenu AVS net, max CHF 36'288. Avec cotisation LPP volontaire de CHF 15'000 (rachat lacune) + 3a CHF 28'000 = CHF 43'000 de deductions prevoyance. Economie fiscale estimee : CHF 11'000. Revenu net imposable reduit de CHF 140'000 a environ CHF 97'000. Un fiduciaire agree est recommande pour ce profil.

CONSEIL HELVKIT

Independants GE : les cotisations AVS sur revenu independant sont deductibles du revenu imposable. Cette double deduction (cotisation AVS deduite, puis 3a ou LPP deduit du revenu AVS) est l'une des plus puissantes optimisations disponibles pour un independant en Suisse. L'ordre de calcul est : revenu brut ! cotisations AVS ! revenu AVS net ! plafond 3a independant (20% de ce montant).

Impot sur la fortune au canton de Geneve

L'impôt sur la fortune genevois est l'un des plus élevés de Suisse. Il s'applique sur la fortune nette mondiale (actifs - dettes). Le taux est progressif, avec une exonération de base pour les patrimoines inférieurs au seuil. La gestion de la fortune imposable est un levier fiscal significatif.

Taux d'imposition GE — fortune nette 2025 (commune Geneve)

Fortune nette imposable	Taux ICC GE (fortune)	Impot annuel estime	Optimisation possible
Moins de CHF 83'000	0% (exonere)	CHF 0	N/A
CHF 83'001 - CHF 200'000	~0.07%	~CHF 80	Pilier 3a non imposable
CHF 200'000 - CHF 500'000	~0.17%	~CHF 850	Amortissement hypothèque
CHF 500'000 - CHF 1M	~0.25%	~CHF 2'500	Investissements 3a/LPP
CHF 1M - CHF 2M	~0.32%	~CHF 6'400	Planification successorale
Plus de CHF 2M	~0.40%	Variable	Conseiller fiscal specialise

Actifs inclus dans la fortune imposable GE

Categorie d'actif	Inclusion	Evaluation
Comptes bancaires (solde 31/12)	Oui — 100%	Solde au 31/12
Portefeuille titres / fonds	Oui — 100%	Cours de cloture 31/12
Assurances-vie capitalisees	Oui — valeur rachat	Valeur de rachat au 31/12
Pilier 3a (comptes bancaires)	Oui — 100%	Valeur totale au 31/12
Pilier 3a (fonds de placement)	Oui — 100%	Valeur de marche
Bien immobilier propriete GE	Oui — valeur fiscale	Valeur estimee DGF (souvent < marche)
Vehicule personnel	Non (GE)	Non declare
Objets menagers / meubles	Non (GE)	Exoneres
Caisse de pension LPP (capital actif)	Non	Hors fortune jusqu'au retrait
Pilier 1 AVS (futur droit rente)	Non	Droit futur, non capitalise

PIEGE A EVITER

Erreur courante : ne pas declarer les comptes a l'etranger. La Suisse a signe des conventions d'echange automatique d'informations (EAR) avec plus de 100 pays. Depuis 2018, vos comptes etrangers sont automatiquement communiquees a la DGF genevoise. Une omission est assimilee a une fraude fiscale. Regularisez via la procedure de denonciation spontanee non punissable (avant tout controle) disponible sur ge.ch/impots.

CONSEIL HELVKIT

GE a l'impôt sur la fortune parmi les plus élevés de Suisse. Pour un patrimoine de CHF 1M, l'impôt fortune annuel GE est d'environ CHF 3'200 contre CHF 2'500 a VD. Sur CHF 2M, l'écart peut dépasser CHF 6'000/an. Si votre patrimoine est significatif, une simulation comparative entre cantons (via estv.admin.ch) peut valoir plusieurs dizaines de milliers de CHF sur 10 ans.

Impot sur les gains immobiliers (IBGI) en GE

UNIQUEMENT SI VOUS VENDEZ UN BIEN IMMOBILIER — Si vous n'etes pas propriétaire ou ne planifiez pas de vente immobiliere, passez directement a la page 9 (profils et strategies). Cette section ne vous concerne pas.

Lors de la vente d'un bien immobilier en GE, le gain realise (prix de vente - prix d'acquisition - frais) est soumis a l'Impot sur les Benefices et Gains Immobiliers (IBGI). C'est une specificite genevoise : le taux diminue progressivement avec la duree de possession et atteint 0% apres 25 ans — l'un des meilleurs regimes de Suisse pour les long detenteurs.

Taux IBGI selon duree de possession — Canton de Geneve

Duree de possession	Taux IBGI GE (sur le gain)	Commentaire
Moins de 2 ans	50%	Speculation — taux punitif
2 a 4 ans	41%	Encore tres eleve
4 a 6 ans	36%	Baisse progressive
6 a 10 ans	29%	Periode intermediaire
10 a 15 ans	21%	Taux avantageux
15 a 20 ans	14%	Long detenteur
20 a 25 ans	8%	Tres faible
Plus de 25 ans	0%	EXONERE — specificite GE unique

BON A SAVOIR

L'EXONERATION APRES 25 ANS est une specificite genevoise unique en Suisse. Dans la plupart des cantons (VD inclus), le taux IGI ne descend jamais a 0%. A Geneve, un bien detenu plus de 25 ans est totalement exonere de l'IBGI sur la plus-value. Pour un bien achete en 2000 avec un gain de CHF 500'000, la difference est de CHF 40'000 d'impot economise vs une vente a 22 ans de detention (8% = CHF 40'000).

Deductions admises sur le gain immobilier IBGI

Deduction admise	Condition	Exemple CHF
Frais d'acquisition	Acte notarie, commission agence, droits de mutation	CHF 15'000 - CHF 40'000
Travaux de plus-value	Ameliorations prouvees par factures (pas entretien)	CHF 20'000 - CHF 200'000
Frais de vente	Commission courtier, frais notaire vente	CHF 10'000 - CHF 30'000
Frais financiers lies a vente	Penalites remboursement hypothecque anticipee	CHF 5'000 - CHF 50'000

Remploi : report d'imposition possible

Si vous revendez votre residence principale et rachetez un bien equivalent en Suisse dans les 2 ans, vous pouvez reporter l'imposition du gain (remploi). L'IBGI n'est pas annule mais differe jusqu'a la vente du nouveau bien. A Geneve, si le remploi est suivi d'une detention superieure a 25 ans, l'IBGI peut etre totalement evite in fine.

CONSEIL HELVKIT

Travaux de plus-value vs entretien : seuls les travaux qui augmentent la valeur du bien (extension, renovation lourde, modernisation) sont deductibles de l'IBGI genevois. L'entretien courant (peinture, reparations mineures) ne l'est pas. Conservez TOUTES les factures depuis l'achat. Une facture perdue = une deduction perdue. Archivez en double (numerique + physique).

Strategies par profil : votre situation, votre approche

Cinq profils types avec les priorites d'optimisation specifiques au canton de Geneve. Identifiez votre profil et appliquez les recommandations avant de déposer votre déclaration dans GeTax.

Profil 1 : Salarie debut de carriere (22 - 35 ans)

Priorites : ouvrir un pilier 3a des la premiere annee de travail (deduction immediate meme si versement partiel), cocher la deduction LAMal forfaitaire dans GeTax (CHF 2'880 acquis automatiquement), maximiser les frais professionnels reels (formation, outils), profiter de la tranche marginale inferieure pour constituer des habitudes d'epargne. Attention au plafond transport GE (CHF 2'500) — declarez votre pass CFF au montant reel.

Profil 2 : Couple biactif avec enfants (30 - 50 ans)

Priorites : maximiser les deux piliers 3a (CHF 14'516 combines), declarer l'integralite des frais de garde jusqu'a CHF 24'000 (GE est tres genereux), verifier l'abattement couple biactif (max CHF 13'900) dans GeTax rubrique 'Charges de famille', cocher la deduction LAMal couple (CHF 5'760). La combinaison de ces quatre postes peut economiser CHF 10'000+ d'impôt par an.

Profil 3 : Independant (30 - 55 ans)

Priorites : cotiser le plafond 3a independant (20% du revenu AVS net, max CHF 36'288), envisager l'affiliation volontaire a une caisse LPP pour les rachats deductibles, deduire les charges professionnelles reelles (bureau a domicile, vehicule professionnel, equipement). GeTax propose une rubrique detaillee 'Activite independante' — remplissez chaque poste de charges.

Profil 4 : Proprietaire immobilier (tout age)

Priorites : choisir entre forfait entretien (10 ou 20% valeur locative) et frais reels — comparez systematiquement. Deduire l'integralite des interets hypothecaires. Verifier la valeur locative officielle DGF (contestable via GeTax si surestimee). Planifier les gros travaux de renovation sur une annee a hauts revenus. Evaluer la date optimale de vente en fonction de la courbe IBGI (objectif : dépasser les seuils de detention).

Profil 5 : Approche retraite (55 - 65 ans)

Priorites : planifier les retraits 3a sur 5 annees distinctes (echelonnement), maximiser les rachats LPP en fin de carriere (deductibles, imposes a taux reduit au retrait), anticiper l'IBGI si vente immobiliere prevue (verifier le seuil des 25 ans), verifier les droits a la rente AVS (simulation sur ah.admin.ch). Geneve offre des prestations complementaires retraite pour les residents de longue duree.

CONSEIL HELVKIT

Profil retraite a Geneve : si vous avez detenu votre bien immobilier pres de 25 ans, differez la vente jusqu'au seuil d'exoneration IBGI. Sur un gain de CHF 300'000, la difference entre 23 ans (8% = CHF 24'000 d'impôt) et 25+ ans (0%) est de CHF 24'000 d'economie nette. Calculez la date exacte sur ge.ch/ibgi.

Les 8 pièges les plus fréquents — Canton de Geneve

Ces erreurs sont répétées annuellement par des milliers de contribuables genevois. La plupart se corrigent en 5 minutes dans GeTax. Les connaître avant de déposer peut vous faire économiser de CHF 500 à plus de CHF 5'000.

PIEGE A EVITER

Piège 1 — Oublier la déduction LAMal forfaitaire GE : CHF 2'880 (célibataire) ou CHF 5'760 (couple) sont déductibles sans justificatif. C'est une case à cocher dans GeTax rubrique 'Deductions diverses'. Des milliers de contribuables genevois l'omettent chaque année. Economie directe : environ CHF 700 (célibataire) à CHF 1'400 (couple) d'impôt.

PIEGE A EVITER

Piège 2 — Sous-déclarer les frais de garde d'enfants : le plafond GE est CHF 24'000 — bien supérieur à ce que beaucoup savent. Incluez crèche, garderie, parascolaire, nourrice (si contrat de travail). Les paiements en cash à une nourrice privée sont déductibles si vous établissez un contrat simple et des reçu mensuels. Chaque CHF 1'000 non déclaré = environ CHF 230 d'impôt perdu.

PIEGE A EVITER

Piège 3 — Oublier les comptes à l'étranger dans la fortune : l'EAR (échange automatique de renseignements) transmet automatiquement vos avoirs étrangers à la DGF genevoise depuis 2018. Une omission devient une fraude fiscale, non une erreur. Régularisez via la dénonciation spontanée non punissable sur ge.ch/impots avant tout contrôle fiscal.

PIEGE A EVITER

Piège 4 — Déclarer les frais de transport au-delà du plafond GE : le plafond genevois est CHF 2'500 (véhicule privé). Si vous utilisez les TP, déclarez le montant réel de votre abonnement (souvent moins que CHF 2'500). Ne croyez pas que 'le maximum' est toujours CHF 3'000 comme dans d'autres cantons — à GE le plafond est CHF 2'500.

PIEGE A EVITER

Piège 5 — Ne pas contester la valeur locative surestimée : la valeur locative officielle DGF est parfois calculée sur des données datées. Si votre bien se louerait moins cher que la valeur locative taxée, une contestation via GeTax est recevable. Chaque CHF 1'000 de réduction = environ CHF 230 d'impôt économisé annuellement.

PIEGE A EVITER

Piège 6 — Ne pas planifier la date de vente immobilière : chaque année de détention supplémentaire avant 25 ans réduit le taux IBGI. Sur un gain de CHF 200'000 : passer de 20 ans (14% = CHF 28'000) à 22 ans (8% = CHF 16'000) économise CHF 12'000 d'IBGI. Attendez si vous pouvez — l'exonération totale à 25 ans est l'objectif optimal.

PIEGE A EVITER

Piège 7 — Ignorer la déduction pour formation continue : jusqu'à CHF 12'000 à GE (CHF 12'900 fédéralement). Inclut : cours de langues liés à l'activité, certifications professionnelles, formations en ligne, conférences. Ne requiert pas l'accord de l'employeur — c'est votre droit individuel. Economie : environ CHF 2'000 - CHF 3'000 d'impôt pour un versement de CHF 10'000.

PIEGE A EVITER

Piège 8 — Conserver les justificatifs seulement 5 ans : la DGF genevoise peut rappeler un contribuable jusqu'à 10 ans en arrière (LIPP art. 55 GE). Pour les justificatifs immobiliers (factures travaux), conservez jusqu'à la vente + 10 ans. Pour les biens détenus

25+ ans, conservez les factures depuis l'achat — elles peuvent réduire votre IBGI (ou prouver l'exonération) de plusieurs dizaines de milliers de CHF.

Rappel GeTax : en cas d'erreur dans votre déclaration, une réclamation dans les 30 jours suivant la taxation définitive est possible. Au-delà, seule la révision extraordinaire est possible (conditions très strictes). Lisez votre avis de taxation attentivement dès sa réception — le délai de 30 jours court à partir de la date de notification.

Ressources officielles — Canton de Geneve et federal

Toutes les informations fiscales genevoises sont disponibles gratuitement. Ces ressources sont les plus fiables et les plus a jour. Utilisez-les systematiquement avant tout contact avec un fiduciaire — vous economiserez en honoraires.

Portails officiels cantonaux GE

Ressource	URL	Usage principal
GeTax (declaration en ligne)	ge.ch/getax	Saisie et depot declaration annuelle
Site impots GE	ge.ch/impots	Informations generales, formulaires, guides
Calculateur impots GE	ge.ch/calcul-impots	Simuler sa charge fiscale selon commune
Direction Generale Fiscalite (DGF)	ge.ch/dgf	Contact officiel, reclamations, guides
Deductions GE 2025 (guide PDF)	ge.ch/impots/deductions	Montants et conditions officiels a jour
IBGI GE (gain immobilier)	ge.ch/ibgi	Calcul IBGI, formulaires vente immobiliere
Guide GeTax PDF officiel	ge.ch/getax/aide	Manuel officiel GeTax 2025

Ressources federales (Administration federale des contributions)

Ressource	URL	Usage principal
Calculateur federal IFD	www.estv.admin.ch/calcul	Simuler impot federal direct
Comparateur inter-cantonal	www.estv.admin.ch/comparaison	Comparer fiscalite GE vs autres cantons
Circulaires et informations AFC	www.estv.admin.ch	Interpretations et circulaires officielles
Texte legal (LIFD)	admin.ch > RS 642.11	Loi sur l'impot federal direct
Brochures fiscales AFC	www.estv.admin.ch/brochures	Guides thematiques gratuits

Outils de verification et de comparaison

Outil	URL	Ce qu'il fait
Moneyland — Impots CH	www.moneyland.ch/impots	Compare communes, cantons, situations
Comparis — Fiscalite	www.comparis.ch/impots	Calculateur simplifie multi-canton
FSP (fiduciaires agrees)	www.treuhandsuisse.ch	Trouver un fiduciaire agree GE
Chambre fiduciaire GE	www.cgfge.ch	Association fiduciaires Geneva

BON A SAVOIR

La DGF genevoise (Direction generale de la fiscalite) propose des seances d'information gratuites en ligne et en personne pour les nouveaux arrivants et les independants. Consultez ge.ch/dgf > Informations pour le public. Ces seances permettent de poser des questions specifiques a votre situation — particulierement utile la premiere annee dans le canton.

CONSEIL HELVKIT

Pour toute question sur votre taxation, contactez directement le centre de taxation de votre district via ge.ch/dgf > Contacts. Preparez : votre numero de contribuable (sur votre avis de taxation), la periode concernee, et un document justificatif. Les demandes par email sont traitees plus rapidement que les courriers postaux.

Calendrier et delais officiels — 2025

Date	Etape	Consequences si manquee
1er janv. 2025	Ouverture GeTax 2024	N/A — debut de periode
15 mars 2025	Date optimale de depot (recommandee)	Aucune — c'est votre avantage strategique
31 mars 2025	Date limite officielle sans prolongation	Rappel automatique + frais possibles
Avant 31 mars	Demande de prolongation en ligne via GeTax	Si apres 31 mars : refus tres probable
30 sept. 2025	Date limite prolongation standard Ge	Demande de prolongation exceptionnelle
Oct. - Nov. 2025	Reception taxations definitives (depot mars)	Delai de recours 30 jours a partir notif.
30 jours apres taxation	Delai de reclamation en cas d'erreur	Perte du droit de reclamation ordinaire
31 decembre 2025	Fin versement 3a deductible exercice 2025	Deduction perdue pour l'annee 2025

Prolongations GeTax : procedure simplifiee

Demande de prolongation en ligne : connectez-vous sur ge.ch/getax avec votre numero de contribuable et code d'accès, allez dans 'Ma déclaration' > 'Demander une prolongation'. La prolongation standard jusqu'au 30 septembre est accordée automatiquement. Pour les fiduciaires gerant plusieurs clients, une prolongation globale est disponible via GeTax professionnel.

En cas de divergence ou de reclamation

Si votre taxation definitive comporte des erreurs, vous disposez de 30 jours pour déposer une réclamation écrite auprès de la DGF (formulaire disponible sur ge.ch/impots > Réclamation). La réclamation doit être motivée et accompagnée des pièces justificatives. Une réclamation tardive de 1 jour est irrecevable.

En cas de taxation d'office (déclaration non déposée), la DGF applique une estimation forfaitaire souvent supérieure à la réalité. Régularisez immédiatement et déposez une réclamation dans les 30 jours avec votre déclaration complète via GeTax.

CONSEIL HELVKIT

Demandez votre prolongation AVANT le 31 mars via ge.ch/getax — 2 minutes, accord automatique, valable jusqu'au 30 septembre. Ne demandez pas par courrier postal. Ne demandez jamais après le 31 mars sans motif valable documenté : le refus devient très probable et la taxation d'office suit rapidement. L'accès à GeTax reste ouvert même après la date limite.

Checklist de validation avant envoi GeTax

Utilisez cette checklist dans l'ordre avant de finaliser et soumettre votre déclaration dans GeTax. Une déclaration erronée n'est corrigable que via réclamation — procédure qui prend 6 à 12 mois. 30 minutes de vérification valent mieux que 6 mois de recours.

Revenus et fortune — complétude

- Tous les revenus déclarés (salaires, dividendes, loyers, rentes, honoraires)
- Certificat de salaire : lignes F et G vérifiées et cohérentes avec votre situation
- Capital pilier 3a correctement déclaré dans la fortune (pas dans le revenu avant retrait)
- Valeur de tous les comptes bancaires au 31/12 renseignée dans la fortune
- Valeur des titres/fonds au 31/12 renseignée (cours de clôture officiel)
- Assurances-vie capitalisées : valeur de rachat déclarée dans la fortune GE

Deductions — exactitude GE

- Déduction LAMal forfaitaire cochée (CHF 2'880 célibataire / CHF 5'760 couple)
- Pilier 3a : montant versé exactement conforme à l'attestation bancaire
- Frais garde d'enfants : totalité des factures incluse (plafond CHF 24'000)
- Abattement couple biactif : rubrique 'Charges de famille' vérifiée dans GeTax
- Frais médicaux calculés après déduction du seuil de 5% du revenu net
- Dons : uniquement organisations reconnues d'utilité publique par l'AFC
- Frais de transport : montant réel pass TP ou max CHF 2'500 pour véhicule

Conservation et archivage

- Télécharger et conserver l'accuse de réception de dépôt (PDF GeTax)
- Conserver TOUS les justificatifs pendant 10 ans minimum (LIPP art. 55 GE)
- Photographier les reçu papier fragiles (thermiques) avant archivage
- Justificatifs immobiliers (factures travaux) : conserver jusqu'à la vente + 10 ans

IMPORTANT — Conservation 10 ans : La LIPP genevoise (art. 55) autorise la DGF à rappeler un contribuable jusqu'à 10 ans en arrière en cas d'omission grave. Conservez systématiquement tous vos justificatifs. Pour les biens immobiliers visés par l'IBGI, archivez toutes les factures depuis l'acquisition jusqu'à la vente.

Ce guide est fourni à titre indicatif. La législation fiscale peut être modifiée. Pour une déclaration complexe (succession, immobilier locatif, indépendance, départ/arrivée en cours d'année), consultez un fiduciaire agréé par la FSP ou la Chambre fiduciaire genevoise (cgfge.ch).